

Les professionnels de l'hôtellerie, des cafés, des restaurants et des hébergements touristiques s'engagent en faveur d'une gestion responsable de l'eau



Les professionnels de l'hôtellerie, des cafés, des restaurants et des hébergements touristiques s'engagent en faveur d'une gestion responsable de l'eau

Face au stress hydrique, les professionnels de l'Hôtellerie, des Cafés, des Restaurants et des Hébergements touristiques s'engagent en faveur d'une gestion responsable de l'eau, avec l'appui de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Olivia Grégoire, Ministre chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Avec le réchauffement climatique, la France est confrontée à un stress hydrique inédit qui pose des questions sur la qualité de la ressource en eau et sa quantité disponible.

Avec l'appui de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Olivia Grégoire, Ministre chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, le secteur de l'Hôtellerie, des Cafés, des Restaurants et des Hébergements touristiques, conscient de l'urgence d'agir, a pris l'initiative de se doter d'une charte d'engagements pour plus de sobriété et une optimisation de la consommation d'eau.

Cette charte témoigne de la volonté commune des organisations professionnelles de ce secteur de préserver les ressources en eau et d'assurer un avenir durable pour la profession.

Le secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Hébergements touristiques est consommateur d'eau, notamment lors des activités de nettoyage, de cuisine, et de fourniture de services d'accès à l'eau pour les clients. L'usage de l'eau dans le secteur est par ailleurs très dépendant des attentes et des pratiques de la clientèle ainsi que de l'engagement de ses collaborateurs.

Alors que la sécheresse et le stress hydrique sont devenus des défis grandissants dans l'Hexagone, les organisations professionnelles représentatives du secteur se mobilisent pour adopter des mesures concrètes en faveur d'une gestion plus sobre en eau.

La Charte d'Engagements "Plan de Sobriété Eau" vise à promouvoir des actions qui contribuent à réduire et à optimiser la consommation d'eau au sein des établissements hôteliers, de restauration et des hébergements touristiques.

A travers la mise en place de ces différentes mesures, les professionnels s'engagent collectivement à réduire à minima de 10% leur consommation en eau d'ici 2030.

Ces engagements couvrent plusieurs domaines, dont la surveillance et l'optimisation des infrastructures, l'utilisation d'équipements économes en eau, la récupération et le recyclage des eaux, la sensibilisation et la formation du personnel, ainsi que la sensibilisation des clients.

Par ailleurs, la mise en place par les acteurs, d'ici fin 2023, d'un Observatoire de l'eau devrait permettre de rendre compte des efforts entrepris et de leurs résultats.

Les organisations professionnelles signataires – FNHPA, GHR, GNC, SNRT, UMIH – invitent l'ensemble des professionnels à adhérer massivement à cette Charte d'Engagements et à s'impliquer activement dans une gestion plus sobre de l'eau.

En agissant ensemble et en adoptant des pratiques responsables, le secteur de l'Hôtellerie, des Cafés, des Restaurants et des Hébergements touristiques entend jouer un rôle actif dans la préservation des ressources et contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Lien vers la charte : <http://cliquez ici>.

